

## **Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 11 mars 2019**

*Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales*

Présents : Jean-Paul Pradines, Chantal Bury, Pierre Dulewski, Séverine Bouroumeau, Grégoire de Flaujac  
Cécile Genovesio, Sébastien Lagourgue, Alain Malgouyres, Marie-Claire Mourleau, Monique Neplaz, Sylvie Pomier,

Excusés : Christian Bonneu, Louis Mainguet, Volker Otlinghaus, Laurent Normandin-Varenne,

### **Validation Compte Administratif du Budget Principal 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif Budget principal:

Investissement :

Dépenses	Prévu	583 494.00 €
	Réalisé	394 486.93 €

Recettes	Prévu	583 494.00 €
	Réalisé	339 215.58 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	473 976.00 €
	Réalisé	394 741.55 €

Recettes	Prévu	473 976.00 €
	Réalisé	491 542.55 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	déficit	- 55 271.35 €
Fonctionnement	excédent	96 801.00 €
Résultat global	excédent	41 529.65 €

### **Validation Compte Administratif du Budget Annexe 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif Budget Lotissement l'Autheronne :

Investissement :

Dépenses	Prévu	20 000.00 €
	Réalisé	0.00 €

Recettes	Prévu	20 000.00 €
	Réalisé	20 000.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	35 000.00 €
	Réalisé	35 000.00 €

Recettes	Prévu	35 000.00 €
	Réalisé	35 000.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement		20 000.00 €
Fonctionnement		0.00 €
Résultat global		20 000.00 €

### **Examen et vote du compte de gestion Budget Principal et du Budget Annexe 2018**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les comptes de gestion Budget Principal et Budget Annexe sont établis par Monsieur GRASSART Michel, percepteur à la clôture

de l'exercice. Il les vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le Conseil Municipal est d'accord.

### **Affectation des résultats 2018**

Le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	23 525.23 €
Un excédent reporté de	73 275.77 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	96 801.00 €
Un déficit d'investissement de	55 271.35 €
- Un déficit des restes à réaliser de	00 €
Soit un besoin de financement de	55 271.35 €
Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :	
Résultat d'exploitation au 31/12/2018 : Excédent	96 801.00 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	55 271.35 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	41 529.65 €
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	55 271.35 €

### **Vote des taux d'imposition communaux 2019**

Le Conseil Municipal décide les taux :

- taxe d'habitation : inchangée soit 10.71%
- taxe foncière sur les propriétés bâties: inchangée soit 16.36 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties: inchangée soit 88.28 %

Monsieur le Maire attire l'attention des élus sur le fait que la base des impôts fonciers va être sérieusement augmentée par les services fiscaux et la municipalité n'a aucune maîtrise sur cette augmentation.

### **Validation Budget Primitif de la Commune 2019**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement :	Dépenses	306 745,00 €
	Recettes	306 745,00 €
Fonctionnement :	Dépenses	438 074,00 €
	Recettes	438 074,00 €

### **Incorporation au domaine public des voies et espaces communs des lotissements**

#### **« Autheronne », « Boldini » et « Comba », convention Agglomération d'Agen-commune de Saint Caprais de Lerm**

Monsieur le Maire rappelle la régularisation des rétrocessions de réseaux de lotissements privés par l'Agglomération d'Agen pour le compte de la commune,

le Conseil Municipal décide :

- de rapporter la délibération n°48/2018 du 03 décembre 2018 susvisée,
- d'accepter la rétrocession par la Société Carpi dans le domaine public communal des voiries des lotissements :
  - o l'Autheronne soit les parcelles référencées section D 1130, 1129, 1135, 1152, partie 1124, partie 1152, partie 1154 et partie 0583.
  - o Boldini soit la parcelle référencée section D 0980.
  - o Comba soit les parcelles référencées section D 1053 et 1052.

Moyennant le prix de 1€.

- d'autoriser Monsieur le Maire à authentifier l'acte administratif de transfert de propriété des biens désignés ci-dessus.
- d'autoriser Madame Chantal BURY, Première Adjointe au maire à signer l'acte administratif de transfert de propriété à intervenir.

## QUESTIONS DIVERSES :

- **Demandes du club du 3° âge** : Le Club du 3° âge demande si la mairie peut participer financièrement aux frais de transports du club ainsi qu'aux séances de prévention de la perte d'autonomie. Les élus sont d'accord pour allouer un budget de 1000 €. De plus la Présidente demande, si pour leur projet de formation internet, la mairie a des ordinateurs à donner et cherche un formateur bénévole en informatique.
- **Chantier Citoyen** : les élus réfléchissent sur le programme du futur Chantier Citoyen. D'ores et déjà un questionnaire va être envoyé aux jeunes en âge de participer à cette action pour pouvoir déterminer le nombre de participants.
- **Demande de location terrain** : Une habitante de la rue de l'Autheronne demande si la mairie serait d'accord pour lui louer le terrain derrière chez elle pour y mettre ses chevaux. Après discussion, les conseillers estiment que cette demande n'est pas compatible avec le projet de jardins familiaux et que le terrain demandé est trop proche des autres habitations.
- **Lavoir** : Dans le cadre de la mise en valeur du lavoir, un élu a fait chiffrer la couverture du lavoir (1250 €). Monsieur le Maire propose d'enlever l'armature pour faire un toit pour protéger une table de pique-nique. Après discussion, ces 2 projets ne font pas l'unanimité. Monsieur le Maire demande à chacun des élus de réfléchir à un projet pour le prochain Conseil Municipal.
- **Naissance de Clovis** : Monsieur le Maire annonce que Blandine, la deuxième secrétaire de mairie a accouché le 22 février 2019 d'un petit Clovis.
- **Village fleuri** : Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre du Département au sujet du Label départemental des maisons fleuries. Les élus ne souhaitent pas participer à cette action.
- **Copieurs** : Monsieur le Maire présente deux propositions pour changer les copieurs. Les élus demandent à recevoir les propositions pour les étudier. Ils demandent que la mairie contacte l'Agglo pour vérifier l'action qui est menée dans le cadre de la mutualisation.
- **Vision prospective d'Agen à l'horizon 2030** : ce rapport est disponible à la mairie pour les personnes intéressées, également un exemplaire sera mis à disposition à la bibliothèque.
- **Commission Ecole** : un des membres de cette commission souhaite qu'elle se réunisse d'ici quelques jours.
- **Elections Européennes** : Monsieur le maire rappelle que les prochaines élections européennes se dérouleront le 26 mai.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.